

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2011060

Signataire : ED/ESP

OBJET :Marché relatif aux fournitures de bureau, enveloppes, agendas et calendriers pour la ville - Années 2011 à 2013. Avenant de transfert n°1 au lot n°2 : enveloppes vierges et imprimées. Approbation de l'avenant de transfert et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Codes des Marchés Publics, et notamment son article 20,

Vu le budget communal,

Vu le lot n°2 : enveloppes vierges et imprimées du marché sur appel d'offres ouvert relatif aux fournitures de bureau, enveloppes, agendas et calendriers pour la ville, notifié le 14 juin 2011 à la société GPV Navarre Diffusion,

Vu l'avenant n°1 au lot n°2 dudit marché,

Vu la décision du Tribunal de Commerce d'Aubenas du 27 septembre 2011,

Considérant le contrat de cession de la société GPV Navarre Diffusion, à la société GPV France reprise par MAYER KUVERT NETWORK,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'avenant transférant le lot n°2 : enveloppes vierges et imprimées du marché relatif aux fournitures de bureau, enveloppes, agendas et calendriers pour la ville, de la société GPV Navarre Diffusion à la société GPV France.

Cet avenant s'appliquera pour la période restant à courir du marché. Ainsi, il prendra fin le 31 décembre 2013 au plus tard.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant de transfert.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 23/12/2011

Publié le : 22/12/2011

Certifié exécutoire le : 23/12/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué